

Action Forêt



des Laurentides et de l'Outaouais

BULLETIN D'INFORMATION
publié par l'Alliance des propriétaires
forestiers Laurentides-Outaouais

VOLUME 14 - NUMÉRO 1
PRINTEMPS 2019



Produits Forestiers Laurentiens

**« LE TREMBLE : UNE ESSENCE
SOUS-ESTIMÉE »** - Yvon Berthelette

p. 14-15

Aménager ma terre
UNE RICHESSE
INESTIMABLE

p. 9

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
ANNUELLES

Mercredi 17 avril 2019
à Gatineau (Masson)

p. 10 à 12

UNI-SELECT **Auto Parts Plus** **Pièces d'auto Léon Grenier inc.**

Une équipe dynamique qui travaille pour vous!

**DÉCOUVREZ LA GAMME COMPLÈTE DE LUBRIFIANTS TOTAL,
PRODUITS DE PREMIÈRE QUALITÉ RECONNUS MONDIALEMENT
ET DISPONIBLE CHEZ PIÈCES D'AUTO LÉON GRENIER!**



- Un service professionnel
- Des employés qualifiés
- Des produits de qualité
- Un vaste choix en magasin



Dépositaire TigerCat



TigerCat
Tough - Reliable - Productive



www.piecesdautoleongrenier.com
Mont-Laurier • 819 623-3740

www.centredereparationleon.com
Mont-Laurier • 819 623-7377

**Énergisons vos performances.
Chaque jour**



Action Forêt



des Laurentides et de l'Outaouais

Collaborateurs

Murielle Yockell	Hélène Marcoux Filion	Réunions et congrès
Mario Lanthier	Bois La Minerve	Hautes-Laurentides
Pierre-Maurice Gagnon	Richard Mayer	Fédération des producteurs
Gaétan Lefebvre	Mylène Gagnon	forestiers du Québec
Jean-François Modérie	Maxime Desjardins	Table Forêt Laurentides

Coordination de la production

Mélissa Thibault 819-660-2860 - melissa.thibault@apflo.ca

Photographies

Murielle Yockell	Résolu Produits forestiers
Table Forêt Laurentides	Kisis Wood

Infographie

Millie Vaillancourt et Simon Bonneau, Imprimerie l'Artographe inc.

Impression

Imprimerie l'Artographe inc., Mont-Laurier, QC J9L 1R9

Parution

Trois fois l'an (printemps / automne / hiver)

Distribution

Postes Canada, convention de poste-publication no. 41397526

Tirage

5 300 copies

ALLIANCE DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DES LAURENTIDES ET DE L'OUTAOUAIS

725, rue Vaudreuil, Mont-Laurier (Québec) J9L 2B8

Courriel : info@apflo.ca | @allianceproprietairesforestiers

Téléphone 819 623.2228 • 1 866 623.2228

Télécopieur 819 623.3430 Site Internet apflo.ca

Permis de livraison

Maxime Desjardins - poste 1

Comptabilité

Lyne Guénette - poste 5

Conseiller-terrain

Richard Mayer - 819 440-5507

Pierre Farley - 819 775-8273

Directeur général

M. Mario Lanthier

Communication

Mélissa Thibault - 819 660-2860

Conseil d'administration

Jacques Gévy, président

Ronald Lapierre, 1^{er} vice-président

François Patry, 2^e vice-président

Yves Sigouin, administrateur

Gabriel Miron, administrateur

François Cartier, administrateur

Guy Sabourin, administrateur

Bernard Legault, administrateur

Action-Forêt est publiée et distribuée gratuitement aux propriétaires forestiers du Plan conjoint. La reproduction intégrale ou en partie est interdite sans l'autorisation de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais. Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

DANS CE NUMÉRO...



4

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mise en marché & modifications règlementaires

Par M. Mario Lanthier, directeur général de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais

5

MOT DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

LA PRÉVISIBILITÉ ACCROÎT LA ROBUSTESSE D'UNE FILIÈRE ÉCONOMIQUE

6-7

ACTUALITÉS FORESTIÈRES

9

AMÉNAGER MA TERRE, UNE RICHESSE INESTIMABLE

10 à 12

AVIS DE CONVOCATION AUX AGA ET ORDRES DU JOUR

14-15

PRODUITS FORESTIERS LAURENTIENS

LE TREMBLE : UNE ESSENCE SOUS-ESTIMÉE YVON BERTHELETTE

16

LES TRANSPORTEURS DU BOIS PRIVÉ DU NORD INC. UN CHANGEMENT DE CULTURE BÉNÉFIQUE POUR TOUS!

17

POURQUOI LES PETITS HÊTRES NE PERDENT-ILS PAS LEUR FEUILLAGE L'HIVER?

18-19

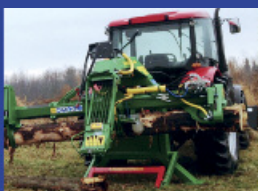
MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER (PAF)

20 à 30

RÉPERTOIRE DES PRIX - MARS 2019

31

LISTE DES TRANSPORTEURS



NIAB

Multifonctionnel sur PTO de tracteur

ébranche, mesure et scie en longueur



FARMA

Les chargeuses à bois pour les pros

Gamme complète de 14' à 28'



KRPAN

Treuil de 3.5 tonnes à 7.5 tonnes

à partir de 2950\$

Transport gratuit partout au Québec

Processeur à bois de chauffage

HAKKIPILKE

accepte jusqu'à 18.5 po

Transforme jusqu'à 10 cordes à l'heure





Mario Lanthier
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Alliance des propriétaires
forestiers Laurentides-
Outaouais

MISE EN MARCHÉ & MODIFICATIONS RÈGLEMENTAIRES

L'augmentation importante de la production sapin-épinette-pin gris destinée au sciage \uparrow 72% jumelée à la production des peupliers \uparrow 11% ont certes été la clé du succès de la croissance de la mise en marché du plan conjoint pour l'année 2018. Il faut faire un recul de 14 ans (2004) afin de retrouver un volume de mis en marché comparable, excluant bien entendu l'extraordinaire production résultant du « grand chablis » de 1999.

Seule ombre au tableau, la production hivernale 2018 du groupe érable-hêtre destinée aux pâtes qui fût malheureusement gâchée durant 6 mois avec l'arrêt des réceptions de cette catégorie d'essence à l'usine de Thurso, réceptions qui n'ont repris qu'à la fin juin.

MODIFICATIONS RÈGLEMENTAIRES AGA 2018

Tel qu'annoncé à l'AGA de 2018, nous vous présenterons pour adoption à l'AGA du 17 avril 2019, les modifications règle-

mentaires visant le nombre d'administrateurs siégeant au C.A. et le redécoupage des secteurs du plan conjoint tel que présenté lors de la « fusion » des plans conjoints, ainsi que les conditions requises à remplir pour être éligible à un poste d'administrateur. De plus, vous aurez à vous prononcer sur l'adoption du règlement sur le fonds de roulement de l'Alliance.

Tous les détails sur ces modifications règlementaires ainsi que du projet de règlement sur le fonds de roulement vous sont présentés aux pages 10 à 12 ainsi que sur le site Internet de l'Alliance.

En terminant, en mon nom ainsi que de celui du personnel, je souhaite la bienvenue à M. Richard Mayer au sein de l'équipe en tant qu'agent de mobilisation des bois pour l'Alliance.



S'occuper et
prendre soin
de son boisé,
c'est naturel!

On peut vous aider!

Lachute Gatineau
450 562-1126 819 986-1031

TERRA-BOIS

COOPÉRATIVE DE
PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS

terra-bois.qc.ca

LA PRÉVISIBILITÉ ACCROÎT LA ROBUSTESSE D'UNE FILIÈRE ÉCONOMIQUE



PIERRE-MAURICE GAGNON
PRODUCTEUR ET PRÉSIDENT
DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
FORESTIERS DU QUÉBEC

Éditorial paru dans la revue
Forêts de chez nous,
édition de février 2019



La prévisibilité est bonne pour les affaires. Connaître d'avance la demande pour ses produits, le prix que l'on obtiendra sur le marché et le coût de ses fournisseurs de biens et services aide non seulement à mieux organiser ses activités courantes, mais également à planifier des investissements dans son entreprise.

Il n'est donc pas étonnant de voir les industriels forestiers en parler autant. Pour ceux-ci, cette prévisibilité doit porter sur les flux d'approvisionnement en bois des forêts publiques et privées, les prix payés à leurs fournisseurs, les qualités reçues et la certitude que l'origine des opérations forestières ne nuira pas à leur image corporative. En d'autres mots, réduire le risque.

Pour le producteur de bois, grand ou petit, la prévisibilité est tout aussi importante. Avoir l'assurance que des marchés existeront pour tous les produits récoltés dans ses forêts, prévoir les frais de récolte et de transport à débours, devoir respecter des réglementations ne laissant pas de place à l'interprétation, mais surtout avoir la certitude qu'il recevra le revenu auquel il s'attend, définissent cette prévisibilité.

Par leurs actions, les syndicats de producteurs forestiers augmentent cette prévisibilité, paradoxalement tant pour les industriels que pour les producteurs forestiers. D'un côté, les producteurs ont accès à un service professionnalisé pour négocier et faire respecter des contrats de vente de bois avec les industriels et les transporteurs. De l'autre, les industriels obtiennent de meilleures garanties sur leurs approvisionnements et voient un plus grand nombre de propriétaires forestiers produire du bois en raison d'un niveau de confiance accru.

D'ailleurs, la comparaison avec le secteur agroalimentaire montre que les filières d'envergure sont celles où les organisations de producteurs ont accru leur prévisibilité. Pensons au secteur laitier, de la volaille et du sirop d'érable. Cette prévisibilité a favorisé des investissements chez les équipementiers, les producteurs et les transformateurs.

Malheureusement, l'action des syndicats de producteurs de bois en forêt privée n'a pas encore atteint son plein potentiel, et cela nuit à l'ensemble de la filière. Incapable de jouer pleinement leur rôle, ces organisations n'arrivent pas à réduire le risque en assurant une plus grande prévisibilité. La comparaison entre la commercialisation de bois à pâte et celle de bois de sciage est frappante. Dans certaines régions, des conventions avec les transporteurs définissent les règles, tandis qu'ailleurs, les frais de transport sont négociés à la pièce. Dans ces mêmes régions, des contrats de vente de bois de sciage accessibles à tous les producteurs forestiers existent, alors qu'ailleurs, chacun doit se débrouiller au meilleur de ses connaissances et de ses relations pour vendre sa production.

Il serait peut-être temps que les industriels cessent leur lutte pour réduire la portée de notre travail et, au contraire, nous demandent d'organiser davantage la production et la commercialisation des bois en forêt privée pour accroître la prévisibilité dans notre secteur. Cela rendra service à tous.

AVIS DE NOMINATION

L'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais est heureuse d'annoncer la nomination de M. Richard Mayer au poste d'agent de mobilisation.

M. Mayer cumule plus de 30 ans d'expérience dans le secteur forestier et il possède une très grande connaissance au niveau de l'aménagement forestier en forêt privée étant lui-même producteur de bois. M. Mayer est un homme de terrain qui a su, au fil des ans, mettre à profit ses compétences au sein de nombreuses entreprises de la région, notamment par les postes de technicien et contremaître forestier, acheteur de bois et enseignant en foresterie qu'il a occupés.

M. Mayer agira à titre de personne-ressource pour accompagner et guider les propriétaires forestiers qui souhaitent profiter pleinement des bénéfices économiques, environnementaux et récréatifs de leur forêt en ayant recours à des pratiques d'aménagement forestier durable. Ce service est offert gratuitement à tous les propriétaires qui en font la demande. Plus de détails en page 9.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe !

M. Richard Mayer



**Alliance des
propriétaires forestiers**
LAURENTIDES • OUTAOUAIS

RÉSOLU PRODUITS FORESTIERS

Une nouvelle entente est conclue

Une nouvelle convention de mise en marché a été conclue entre l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais et Résolu Produits Forestiers.

Cette nouvelle entente comprend les conditions de mise en marché des bois de sciage résineux vers l'usine de Maniwaki pour l'ensemble des producteurs de bois du Plan conjoint des Laurentides et de l'Outaouais. Elle entre en vigueur rétroactivement du 1er décembre 2018 jusqu'au 30 avril 2020.

La conclusion de cette entente démontre que malgré la correction du marché, les besoins en fibre sont toujours aussi importants pour l'industrie.



résolu
Produits forestiers

Vous pouvez prendre connaissance de la liste de l'usine en page 22, qui comprend les nouveaux prix ainsi que les normes de façonnage. Nous vous rappelons qu'il est également possible de consulter les listes de prix à jour en tout temps sur notre site Internet www.apflo.ca.



BOIS LA MINERVE INC. ET RENÉ BERNARD INC. CONCLUENT UNE ALLIANCE STRATÉGIQUE



René Bernard Inc. qui regroupe des places d'affaires en Beauce, en Estrie et à Terrebonne, ayant plus de 160 employés au service des activités de sciage, séchage et mise en marché, conclue une Alliance stratégique avec Bois La Minerve Inc. une entreprise spécialisée en sciage de pin blanc, pin rouge et pruche ayant quinze employés affectés à ses activités dans la municipalité de La Minerve.

En effet l'entreprise René Bernard Inc. s'implique dans l'achat de billots en provenance des forêts privées et publiques du Québec, de l'Ontario et des États-Unis, bonifiant ainsi les approvisionnements de Bois La Minerve Inc. Le paiement sera effectué par René Bernard Inc. à toutes les semaines pour les livraisons de billots mesurés la semaine précédente. La liste de prix de chaque essence en en ligne sur le site Internet (apflo.ca) et également en page 23 de la revue.

La division Terrebonne ayant des activités de séchage et de mise en marché entretient déjà d'importantes relations d'affaires avec Bois La Minerve Inc. en ce qui concerne les produits de première transformation provenant de la scierie Bois La Minerve Inc.

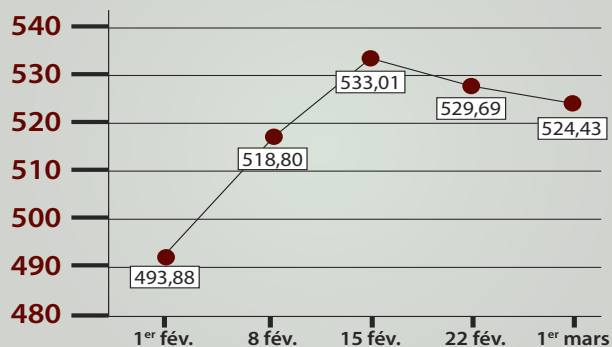
Monsieur Michel Bernard PDG de René Bernard Inc. et messieurs Yvon & Pascal Cormier ainsi que monsieur Sébastien Bergeron directeur général de la scierie Bois La Minerve Inc. se sont dit très heureux de cette entente stratégique gagnant/gagnant, accélérant ainsi pour Bois La Minerve Inc. son développement en première transformation.

Les achats de billots seront en date d'aujourd'hui effectués par M. Bob Lachance au 418 225-1063, et pour toute question d'opération, vous pouvez contacter Sébastien Bergeron au 819 421-1986 • 819 274-2433

Suivez-nous sur facebook  @allianceproprietairesforestiers

Prix composé Pribec (\$ CAN)

Pribec



Action Forêt 
des Laurentides et de l'Outaouais

DES ESPACES PUBLICITAIRES SONT DISPONIBLES POUR VOTRE ENTREPRISE.

Le prix de l'espace réservé varie selon les différents formats.

Pour informations : Mélissa Thibault
819 660-2860 | melissa.thibault@apflo.ca

PROCHAIN NUMÉRO : SEPTEMBRE 2019

LE CONGRÈS FORÊT SIGNATURE, UNE PREMIÈRE DANS LES HAUTES-LAURENTIDES

C'est à Mont-Laurier dans les Hautes-Laurentides que sera tenue la première édition du Congrès Forêt Signature. Prévu du 5 au 7 juin 2019, la centaine de participants attendus aura accès à un congrès de proximité qui permettra des contacts efficaces entre les entrepreneurs et surtout, l'opportunité de découvrir les nouvelles solutions aux problèmes du secteur forestier.

Voulant se démarquer des organisations similaires au Québec, Forêt Signature aborde sans détour les sujets qui intéressent le milieu forestier : l'avenir de la foresterie, les nouveautés du secteur et les solutions pour la main-d'œuvre. Avec comme thème porteur, l'innovation durable, chaque élément du congrès sera ainsi apporté avec l'objectif de porter des actions modernes et bénéfiques à long terme pour cette industrie et son environnement.

Ce congrès d'un peu plus de deux jours sera assurément un moment important pour les opérateurs forestiers, les entrepreneurs exploitants, les entreprises industrielles de première et deuxième transformation et les gestionnaires de projets forestiers, qui souhaitent élargir leur réseau d'affaires et développer des collaborations.

La période d'inscription est amorcée et les entrepreneurs du secteur sont invités à s'inscrire rapidement sur le site Internet **foretsignature.com** ou par téléphone au 819 660-4282 pour assurer sa participation. Plus de détails? Consultez la programmation du congrès à la page 8.



Desjardins, votre expert forestier

La plus grande force
conseil à croire en
vos projets et à la
réussite de votre
entreprise.

Desjardins Entreprises–Laurentides

866 430-8430

Desjardins Entreprises–Outaouais

877 441-1400

desjardins.com/entreprises

 **Desjardins**
Entreprises

5.6.7
JUN 2019
MONT-LAURIER

*Le congrès des pratiques
forestières en progression*



FORÊT
Signature

PROGRAMMATION

CONFÉRENCES

-  **Dîner-conférence | L'avenir de la foresterie au Québec**
Michel Vincent du Conseil de l'industrie forestière du Québec
-  **Panel | L'occupation du territoire et les défis de performance sociale**
Luc Bouthillier de l'Université Laval
Annie-Claude Bélisle de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Mathieu Santerre de L'Orange bleue affaires publiques

ATELIERS

-  **Microateliers | Les opportunités de la forêt**
Bioénergie | Biohuile | Bioproduit | Bioéconomie
-  **Formation | Les avantages de la performance sociale**
Mathieu Santerre de L'Orange bleue affaires publiques
-  **Solution main-d'oeuvre | La forêt, un métier qui se travaille avec passion**
Michèle Barsalou de Grisvert

VISITES

-  **Stations découvertes**
Exposants de produits et services novateurs en soutien à l'industrie forestière
-  **Exposition dynamique forestière**
Parcours commenté où seront présentés et évalués des équipements forestiers
-  **Visite de l'usine Uniboard**

Réunions
& congrès
H7UTES
LAURENTIDES

819-660-4282
FORET SIGNATURE.COM
INFO@REUNIONHAUTESLAURENTIDES.COM

AMÉNAGER MA TERRE, UNE RICHESSE INESTIMABLE



Richard Mayer
TECHNICIEN FORESTIER
AGENT DE MOBILISATION
POUR LES FORÊTS PRIVÉES

Vous êtes propriétaire d'un lot boisé ou d'une terre en friche? Plusieurs questions vous sont probablement venues en tête lorsque vous avez acquis votre terrain à vocation forestière. Comment améliorer et maintenir la santé de ma forêt? Quel est son potentiel? Comment faire pour l'aménager? Qui peut m'aider? Pas facile de savoir par où commencer!

L'Alliance des propriétaires forestiers des Laurentides et de l'Outaouais est heureuse de vous annoncer qu'une nouvelle personne-ressource est maintenant à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et ce **gratuitement**. En février dernier, monsieur Richard Mayer, technicien forestier d'expérience, s'est joint à l'équipe de l'Alliance pour guider et accompagner les propriétaires forestiers dans les étapes à suivre afin d'aménager et protéger leur forêt tout en profitant des avantages fiscaux et financiers.



Il est possible de rencontrer M. Mayer à votre domicile ou sur le terrain pour une visite de votre lot. C'est gratuit et cela ne vous engage à rien. Lors de cette rencontre il pourra évaluer le potentiel sylvicole de votre propriété, déterminer quels sont les différents types d'aménagement possible en fonction de vos intérêts, vous présenter les programmes financiers et fiscaux auxquels vous pourriez avoir accès, et vous guider vers un conseiller forestier accrédité pour obtenir un plan d'aménagement. Dans certains cas, c'est plus de 80 % des travaux d'aménagement forestier qui peuvent être subventionnés.



Forêt ayant récemment été aménagée

Saviez-vous qu'aménager votre terre et vendre votre bois vous permet d'en tirer des avantages financiers et environnementaux? Que la récolte est l'un des moyens d'aménager sa forêt qui est le plus rapidement rentable? Récolte partielle ou totale, l'aménagement de votre lot vous permet de le garder en santé, de rajeunir votre forêt et d'en assurer la régénération. En plus d'être à nouveau économiquement profitable dans l'avenir, une jeune forêt en santé a des retombées positives pour l'environnement: une plus grande séquestration de carbone, garde-manger pour la faune et bien d'autres!



CONTACTEZ DÈS MAINTENANT :

Richard Mayer, agent de mobilisation

819 440-5507

richard.mayer@apflo.ca

Vous pouvez également nous écrire par Facebook :

facebook.com/allianceproprietairesforestiers/

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

PLAN CONJOINT & SYNDICAT

Tous les producteurs et productrices de bois de l'Alliance des propriétaires forestiers des Laurentides et de l'Outaouais sont invités à participer à l'assemblée générale de leur Plan conjoint qui se tiendra le **mercredi 17 avril 2019** à compter de **9 h 00 à la Salle des bénévoles de l'Aréna Robert-Rochon au 97, rue de l'aréna à Gatineau (Masson)** - **MARIO LANTHIER, SECRÉTAIRE, 15 MARS 2019**

Les producteurs et productrices sont également invités à l'assemblée générale de leur Syndicat qui se tiendra toute suite après celle du Plan conjoint.

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du **PLAN CONJOINT**

- 1- Ouverture
- 2- Lecture et acceptation de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption des procédures de l'assemblée
- 4- Message du Président
- 5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 avril 2018
- 6- Rapport de mise en marché et d'activités
- 7- Lecture et adoption du rapport financier au 31 décembre 2018 et nomination du vérificateur
- 8- Présentation de la Fédération des Producteurs Forestiers du Québec
- 9- Modifications au Règlement général du Syndicat *
- 10- Présentation pour adoption du règlement sur le fonds de roulement des propriétaires forestiers des Laurentides et de l'Outaouais* et adoption d'une contribution de 0,20 \$/tmv liée à son financement
- 11- Résolutions
- 12- Varia
- 13- Levée de l'assemblée

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du **SYNDICAT**

- 1- Ouverture
- 2- Lecture et acceptation de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption des procédures de l'assemblée
- 4- Message du Président
- 5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 avril 2018
- 6- Lecture et adoption du rapport financier au 31 décembre 2018 et nomination du vérificateur
- 7- Rapport d'activités
- 8- Modifications au Règlement général du Syndicat *
- 9- Élection des administrateurs, s'il y a lieu :
 - a) Secteur 5 M. Jacques Gévry
 - b) Secteur 7 M. Yves Sigouin
 - c) MRC Collines-de-l'Outaouais M. Gabriel Miron
 - d) MRC d'Argenteuil M. Bernard Legault
 - e) MRC de Papineau M. Guy Sabourin
- 10- Varia
- 11- Tirage
- 12- Levée de l'assemblée

*Les modifications au règlement général du Syndicat et la présentation du règlement sur le fonds de roulement des producteurs forestiers des Laurentides et de l'Outaouais se trouvent en pages 11 et 12. Les textes vous seront également remis lors de l'AGA.

Afin de nous permettre d'inclure dans le cahier de l'assemblée générale annuelle toutes les résolutions que vous aimeriez apporter pour discussion lors de la tenue de cette assemblée, veuillez nous les faire parvenir
AU PLUS TARD LE 5 AVRIL 2019.

FICHE DE MISE EN NOMINATION AU POSTE D'ADMINISTRATEUR

ARTICLE 29.1 DU RÈGLEMENT

Tout propriétaire qui désire se porter candidat(e) au poste d'administrateur de son secteur doit faire parvenir une fiche de mise en nomination au poste d'administrateur dûment complétée au moins dix (10) jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle de l'Alliance.

Date : _____ 2019 Nom : _____

Adresse : _____

Je désire poser ma candidature au poste d'administrateur de l'Alliance des propriétaires forestiers des Laurentides et de l'Outaouais; je déclare être membre en règle de l'Alliance, propriétaire et résident du secteur _____, avoir la volonté de travailler pour le développement de mon Syndicat et de la forêt privée.

Retourner à : **L'ALLIANCE DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS
DES LAURENTIDES ET DE L'OUTAOUAIS**
725, rue Vaudreuil, Mont-Laurier (Québec) J9L 2B8

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS DE LABELLE

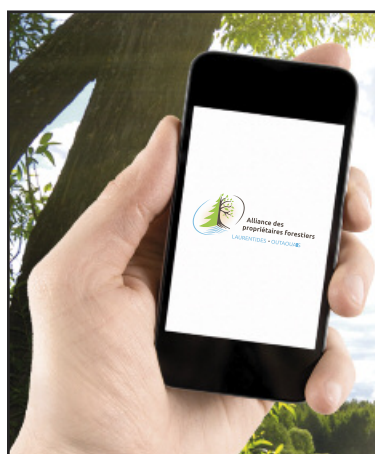
Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (RLRQ, c. M-35.1)

1. Le Règlement général des producteurs forestiers de Labelle est modifié par le remplacement, là où ils apparaissent, de « du Syndicat des producteurs forestiers de Labelle » par « de l'Alliance des propriétaires forestiers des Laurentides et de l'Outaouais », de « Syndicat des producteurs forestiers de Labelle » par « Alliance des propriétaires forestiers des Laurentides et de l'Outaouais » et de « de Labelle » par « des Laurentides et de l'Outaouais ».
2. Les articles 27.1 et 28.1 de ce Règlement sont modifiés par le remplacement de « dix » par « six ».
3. L'article 28.3 de ce Règlement est modifié par la suppression de « dix ».
4. L'article 29.2 de ce Règlement est modifié par l'addition, à la fin, de « et par trois membres en règle du Syndicat. »
5. L'annexe B de ce Règlement est remplacée par la suivante :
ANNEXE B (a. 28.1)
Chaque secteur correspond au territoire compris à l'intérieur des limites des municipalités suivantes:
Secteur 1: la MRC d'Antoine-Labelle;
Secteur 2: la MRC des Laurentides;
Secteur 3: les MRC des Pays-d'en-Haut et de Rivière-du-Nord
et les villes de Laval, Montréal, Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, l'Île-Dorval, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville et Westmount;
Secteur 4: les MRC d'Argenteuil, de Deux-Montagnes et de Thérèse-de-Blainville;
Secteur 5: la MRC de Papineau, à l'exception de la partie de la municipalité de Bowman qui n'est pas dans le canton de Bowman;
Secteur 6: la ville de Gatineau et la MRC Collines-de-l'Outaouais à l'exception de l'ancien canton d'Aldfield et de la municipalité du Pontiac, les cantons de Low, de Denholm et l'ancien canton d'Aylwin dans la MRC de La-Vallée-de-la-Gatineau. ».
6. L'article 54.2 de ce Règlement est abrogé.
7. Pour la première année d'application de ce règlement, malgré les articles 30.1 et 31.1, l'administrateur élu pour représenter le secteur 7 reste en poste pour une période d'un an.
8. Le présent règlement entre en vigueur à la date de son approbation par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

RÈGLEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT DES PRODUCTEURS FORESTIERS DES LAURENTIDES ET DE L'OUTAOUAIS

Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (RLRQ, c. M-35.1, a. 123 et 124)

1. Le présent règlement constitue un fonds de roulement pour :
 - a) Permettre à l'Alliance des propriétaires forestiers des Laurentides et de l'Outaouais de verser aux producteurs visés par le Plan conjoint des producteurs forestiers des Laurentides et de l'Outaouais (RLRQ, c. M-35.1, r.98) un paiement anticipé sur le prix du bois qu'ils mettent en marché;
 - b) Permettre à l'Alliance de faire tout emprunt nécessaire au paiement des dépenses encourues pour l'application du Plan et des règlements qui en découlent;
 - c) Assurer le paiement du bois aux producteurs qui l'ont livré à un acheteur en défaut de paiement.
2. Chaque producteur visé par le plan verse au fonds une contribution de 0,20 \$ la tonne métrique verte de bois qu'il met en marché. L'Alliance établit une contribution équivalente pour le bois mis en marché selon une unité de mesure différente.
3. La contribution prévue à l'article 2 est perçue selon les modalités prévues au Règlement sur le paiement et la perception des contributions des producteurs forestiers des Laurentides et de l'Outaouais (RLRQ, c. M35.1, r.97).
4. L'Alliance verse au fonds les intérêts provenant de son administration; il peut également y verser une partie des excédents annuels dont il n'a pas immédiatement besoin pour l'application du Plan et des règlements jusqu'à ce que le fonds atteigne un maximum de 500 000 \$.
5. L'Alliance dresse et tient à jour un registre indiquant le niveau des contributions versées par chaque producteur au fonds et la date de chacun de ses versements.
6. À partir du 1^{er} mai 2025 et durant le mois de mai de chaque année subséquente, l'Alliance remboursera à chaque producteur les contributions qu'il a versées au fonds conformément à l'article 2 au cours de la sixième année précédente se terminant le 31 décembre.
7. Les producteurs visés par le Plan, réunis en assemblée générale convoquée à cette fin, peuvent décider d'abolir le fonds ou de diminuer le montant maximum indiqué à l'article 4; l'Alliance rembourse alors, en totalité ou proportionnellement à la diminution, chaque producteur du montant qu'il a versé selon les informations apparaissant au registre dressé en vertu de l'article 5.
8. L'Alliance utilise tous les moyens raisonnables pour retracer chaque producteur à qui il doit rembourser des contributions en vertu des articles 6 et 7. En cas d'impossibilité, dans l'année qui suit la décision d'effectuer ce remboursement, l'Alliance verse ces contributions dans son fonds général pour qu'elles servent au paiement des dépenses faites pour l'application du Plan et des règlements; il en fait mention dans ses états financiers.
9. En cas de décès d'un producteur, les contributions qu'il a versées au fonds sont portées au crédit de ses ayants droit s'ils décident de continuer l'exploitation du boisé du producteur décédé. Dans le cas contraire, le liquidateur de la succession peut en demander le remboursement; l'Alliance y donne suite dans les 12 mois.
10. Le producteur qui vend son boisé ou qui cesse définitivement la production de bois est remboursé des contributions versées au fonds, aux échéances prévues à l'article 6.
11. L'Alliance peut grever le fonds pour garantir le remboursement de tout emprunt fait pour l'application du Plan et des règlements et consentir aux obligations appropriées pour y donner effet.
12. Le présent règlement entre en vigueur à la date de sa publication à la Gazette officielle du Québec.



Soyez informés en temps réel

Pour être au fait des plus récentes nouvelles touchant le secteur forestier, la mise en marché des bois ainsi que les usines et scieries de la région.

DE NOMBREUX OUTILS EN LIGNE

Consultez les listes de prix des scieries et usines, les taux de transport, calculez la valeur monétaire de vos billes de bois, demandez votre permis de livraison électroniquement, en connaître davantage sur les différents programmes d'aide à votre disposition...



facebook.com/groups/apflo/
@allianceproprietairesforestiers

Inscrivez-vous aux alertes
de mise en marché
apflo.ca/alerte-mise-en-marche

Tout cela sur notre site Internet **APFLO.CA**

DEVENEZ MEMBRE DE L'ALLIANCE

C'EST IMPORTANT ET GRATUIT !

Pour devenir membre en règle de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais vous devez répondre aux critères d'admission suivants :

- Être propriétaire d'une superficie forestière productive de 4 hectares ou plus.
- Votre lot doit être situé dans une des villes qui composent les Divisions Nord et Sud du Plan conjoint des producteurs forestiers Laurentides-Outaouais.

L'adhésion au membership de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais est non obligatoire mais gratuite. Être membre vous permet de bénéficier des avantages suivants :

- Participer à l'assemblée des membres, exercer votre droit de vote et se présenter comme administrateur.
- Favoriser une meilleure représentativité des producteurs forestiers de l'ensemble du territoire.

Pour ce faire vous devez compléter le formulaire suivant et nous le faire parvenir par la poste ou par courriel: 725, rue Vaudreuil, Mont-Laurier (Québec) J9L 2B8 / info@apflo.ca

Vous pouvez également compléter le formulaire via notre site web: apflo.ca/devenir-membre

Prénom *

Nom *

Adresse *

Ville *

Province *

Code postal *

Téléphone *

Cellulaire

Courriel

Je, soussigné demande mon adhésion comme membre de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais et je m'engage à observer les statuts et règlements de l'Alliance.

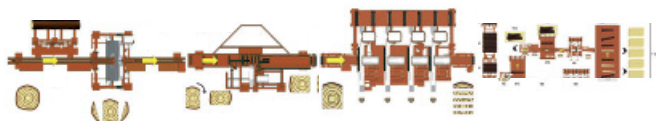
Signature : _____



FAIRE DE L'ARGENT *en sciant des* BILLONS

Les entreprises florissantes ont appris à en faire plus avec moins. La chaîne de traitement intelligent des billes, de Wood-Mizer, est un système de sciage modulaire et adaptable afin de produire un nombre maximum de planches dans des billes de 4 po à 16 po de diamètre. Des entreprises de partout dans le monde augmentent leur efficacité industrielle et leurs profits en utilisant ce système pour transformer des billes en planches, lattes et bois de palettes.

Appelez Wood-Mizer dès aujourd'hui et sachez comment le système de transformation SLP peut vous faire gagner de l'argent.



La chaîne de traitement intelligent des billes:

- Coûte moins cher que des systèmes similaires.
- A des coûts d'installation bas et peu d'exigences.
- Produit davantage de matériaux et moins de perte.
- Consomme moins d'énergie.
- A des coûts d'entretien peu élevés.

woodmizer.ca/fr/Produits/Industrial-Equipment

Wood-Mizer


877.866.0667

CONSEILLERS FORESTIERS

Accréditation dans les Laurentides et l'Outaouais pour les programmes d'aide financière destinés aux propriétaires de lot boisé privé.

PIERRE VALIQUETTE, ing.f. (819) 686-3783
pvaliquette_ingf@b2b2c.ca

DANY ALLARD, tech.f. (819) 210-9897
gestforint@videotron.ca

PHILIPPE NANTEL, ing.f.
(819) 421-0118
pnantel.ingf@gmail.com

DEPUIS 1990

Spécialistes en aménagement des ressources forestières et fauniques sur terres privées et publiques incluant la gestion de tous types de projets multiressources.



Après avoir racheté successivement les parts de ses deux anciens associés, Yvon Berthelette se retrouve, en 1999, l'unique propriétaire du moulin à scie.

Produits Forestiers Laurentiens

«LE TREMBLE: UNE ESSENCE SOUS-ESTIMÉE»

- Yvon Berthelette

C'est en 1987 que Produits Forestiers Laurentiens prend son envol et qu'elle se spécialise dans la transformation du peuplier faux-tremble. Boudée dans les années 80, cette essence est maintenant très recherchée dans la qualité sélecte, car une fois torréfiée, elle devient un matériau haut de gamme dont la valeur marchande passe à environ 3,50 \$ du pied carré.



Murielle Yockell
JOURNALISTE

Pour se démarquer des autres moulins à scie, l'entreprise s'est lancée dans les première et deuxième transformations du tremble. Les premières années furent les plus difficiles puisque le tremble était moins populaire que le bois mou à l'époque, rappelle Yvon Berthelette.

Progressivement, l'usine a développé différentes essences, dont du bois à valeur ajoutée, pour des utilisations plus sophistiquées. Le marché du tremble est bon, mais pour qu'il soit plus rentable, il faut offrir ce que les autres n'ont pas: une qualité supérieure, explique l'homme d'affaires.

Par exemple, le tremble commun des grades 1 et 2 entre dans la composition de cercueils, tandis qu'une part importante des grades 3 et 4 est exportée à des fins industrielles aux États-Unis, notamment pour la fabrication de coffrages en béton armé et de murs de soutènement.

Le bois torréfié

Le bois torréfié a fait son apparition au Québec au début des années 80, mais comme le processus n'était pas vraiment au

point, c'était très onéreux de le fabriquer. Ce n'est qu'à l'an 2000 qu'une technologie commercialisée en Europe depuis 1997 par BCI-MBS donne des résultats impressionnants. L'entreprise saguenéenne PCI Industries inc. achète du groupe français tous les droits intellectuels, puis commercialise cette technologie sous le nom de Perdure.

Le four Perdure torréfie le bois sans le brûler. Ce processus s'appelle la thermotransformation. En 2003, seulement trois entreprises au Québec, dont une entreprise dolmissoise Kisis Woods qui a rendu ce procédé 100 % québécois, installent une usine de torréfaction du bois avec le four Perdure. Ce dernier compte parmi une dizaine d'autres procédés utilisés pour la torréfaction du bois (source: Rapport présenté en 2003 au ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP) par le Centre de recherche industrielle du Québec).

En ce qui concerne le tremble, c'est à l'usine de Produits Forestiers Laurentiens que Kisis Wood réussit à combler ses besoins en volume d'approvisionnement de la matière première de haute qualité.

D'abord, la qualité

Selon Patrick Gaudreault, directeur général de Kisis Wood et client assidu de Produits Forestiers Laurentiens, presque toutes les essences peuvent être traitées à haute température. Toutefois, les résineux perdent beaucoup leurs nœuds durant les processus du séchage et de la torréfaction, ce qui les rend vraiment moins rentables.

Communément appelé tremble, le peuplier faux-tremble (*Populus tremuloides*) est l'espèce la plus populeuse et le seul feuillu à vivre en forêt boréale d'un océan à l'autre de l'Amérique du Nord. Il croît rapidement et devient mature en seulement 40 ans. D'une hauteur moyenne de 16 m à 20 m, il peut aussi se rendre jusqu'à 35 m. Bien qu'on en croise plusieurs dans une forêt, seulement 30 % à 40 % d'entre eux sont sains.

Pour obtenir du grade sélect dans le tremble, Produits Forestiers Laurentiens s'approvisionne depuis longtemps chez Louisiana Pacific, l'Office des producteurs de bois de la Gatineau, l'Alliance des propriétaires forestiers des Laurentides et de l'Outaouais et le Bureau de mise en marché des bois. « Leurs trembles sont de meilleure qualité parce que leur sol est moins rocailleux qu'ici », souligne M. Berthelette.

La recette de Kisis Wood

À Kisis Wood, les planches ont 7 pouces de largeur pour satisfaire sa clientèle majoritairement européenne. Elles sont lattées par colonnes et par rangées pour éviter les torsions, puis transférées dans un séchoir de la région pendant 10 à 15 jours, jusqu'à ce que le taux d'humidité s'abaisse entre 6 % et 7 %. Une fois chez Kisis Wood, elles passeront au four Perdure dans une atmosphère contrôlée et pauvre en oxygène pendant 12 à 18 heures.

Tout ce processus rend le bois hydrophobe et fait accroître sa résistance à la dégradation fongique et sa stabilité dimensionnelle. Sa coloration est également homogène. Comme ses



L'usine arrive à produire de 30 % à 40 % de sa matière première en grade sélect. Sur ce lot, environ la moitié pourra être prélevée pour en faire un grade sélect « spécial ». Cette part de qualité supérieure est réservée à son client Kisis Wood à Dolbeau-Mistassini.



Avec le soutien d'une dizaine d'employés, dont plusieurs font partie de l'équipe depuis plus d'une vingtaine d'années, le moulin à scie est en opération de novembre à la fin juin.

propriétés physiques sont considérablement modifiées, il en ressort un nouveau matériau comparable aux bois exotiques et au cèdre de l'Ouest, mais en plus économique. « On améliore de 38 % à 50 % la qualité du bois et le produit fini est encore plus facile à travailler », assure M. Gaudreault.

Pour ses produits de revêtement intérieur, ses moulures et ses meubles, Kisis Wood opte pour une température variant entre 185 °C et 190 °C, ce qui donne un ton de miel au bois. Pour le revêtement extérieur, la température joue entre 210°C et 220°C. Le bois devient alors plutôt caramel foncé et encore plus résistant. En Europe comme ailleurs, la demande pour le bois torréfié est en constante croissance, conclut M. Gaudreault.



Patrick Gaudreault de Kisis Wood confirme que la demande est très forte en Europe pour le revêtement extérieur en bois torréfié.

Un changement de culture bénéfique pour tous !

Suite à la sortie de la dernière crise forestière, les usines et scieries ont fortement resserré la surveillance de leurs normes de qualité. En conséquence, beaucoup d'infractions étaient relevées dans les chargements livrés par les producteurs. Lors des années 2015 et 2016, on pouvait compter les pertes cumulatives pour les producteurs par dizaine de milliers de dollars.

Les infractions relevées pas les usines sont circonscrites dans trois catégories :

a) **L'avertissement :** C'est un rappel que les normes ne sont pas suivies et qui n'a pas de conséquence financière. Il faut cependant prendre au sérieux ces avertissements, car un suivi est fait par la suite sur les livraisons du producteur visé.

b) **La réduction du volume net livré :** Le mesureur-licencié de l'usine décrète un pourcentage de réduction du volume net du chargement car plusieurs des tiges ou tronçons du chargement sont non-conformes. L'usine diminue alors du même pourcentage le revenu généré par le chargement et la conséquence financière est directement proportionnelle.

c) **Le refus de la livraison :** Le refus se fait lorsqu'il est jugé par le mesureur-licencié que

trop de bois à l'intérieur du chargement est non-conforme. L'usine calcule alors qu'il y aura trop de manipulation pour rendre le chargement conforme ou simplement trop de rejets. La conséquence financière est majeure, le retour du chargement au chantier du producteur entraîne des frais catastrophiques.

Notre association a toujours résisté à prendre une partie de la responsabilité de la qualité des chargements livrés, car nous arrivons à la toute fin du processus, soit lorsque le bois est empilé, tronçonné et prêt à être chargé. À la suite des négociations constructives de la fin 2016, nos membres ont décidé collectivement de prendre en charge cette problématique et faire en sorte que chaque transporteur individuellement devienne imputable, conjointement avec le producteur, relativement à la qualité et à la conformité du bois livré.

Depuis, les résultats sont spectaculaires, et on enregistre des baisses d'infractions et ce, au niveau des trois catégories ci-dessus mentionnées. Les pertes financières des années 2017 et 2018 pour l'ensemble des producteurs se calculent en centaine de dollars annuellement, et non plus en dizaine de milliers.



**Les Transporteurs
du bois privé
du Nord inc.**

Gaétan Lefebvre
DIRECTEUR-GÉNÉRAL

Un net changement de culture généralisé qui est profitable pour tous les acteurs de la forêt privée et qui offre par ricochet à l'Alliance des propriétaires un atout non-négligeable lors de ses négociations avec les industriels.

FORT TAUX DE RÉTENTION

Nous sommes heureux de vous informer que c'est plus de 90 membres transporteurs qui ont renouvelé leur adhésion au sein de notre association en 2019. Au moment d'écrire ces lignes à la fin février, les activités de transport se déroulent normalement, et en cette période de pénurie généralisée de transporteurs, les producteurs membres du Plan Conjoint peuvent se fier à un service de transport de première qualité.



**ATELIER D'USINAGE
MONT-LAURIER**

usinagemontlaurier.com



**MÉCANIQUE
DE MACHINERIE
LOURDE**

**460, boul. des Ruisseaux
Mont-Laurier Qc J9L 0H6**

819 623.4480

**ABATTEUSE
ELTEC**



NOS SERVICES

- Usinage général et unité d'usinage mobile
- Fabrication et réparation de cylindre hydraulique
- Vente de cylindre et composante hydraulique
- Soudure générale et spécialisée
- Conception et fabrication sur mesure
- Réparation d'arbre d'entraînement (*Drive shaft*)



POURQUOI LES PETITS HÊTRES NE PERDENT-ILS PAS LEUR FEUILLAGE L'HIVER ?



TABLE FORÊT
LAURENTIDES
Jean-François Modérie
CHARGÉ DE PROJETS
TABLE FORÊT LAURENTIDES

Le hêtre à grandes feuilles (*Fagus grandifolia*) est une espèce d'arbre indigène de l'est de l'Amérique du Nord qui s'étend du nord-ouest de la Floride jusqu'à la Gaspésie. Au Québec, l'érablière à bouleau jaune et l'érablière à tilleul sont ses milieux favoris. Il se retrouve la plupart du temps sur des versants humides avec un bon drainage en compagnie de l'érable à sucre et du bouleau jaune.

Ceux parmi vous qui êtes propriétaires d'une exploitation acéricole vont reconnaître cet arbre qui s'amuse à vos dépens durant le temps des sucres! Voici une petite anecdote illustrant bien comment cet arbre peut vous duper.

C'est durant un bel après-midi du mois de mars, dans une érablière de Mirabel qu'un jeune homme fit connaissance avec le hêtre à grandes feuilles pour la première fois. Il s'afférait à détecter et réparer les fuites dans le système de tubulures. Les oreilles tendues comme un lièvre, il entendit ce qu'il ne voulait pas: un sifflement indiquant une perte de vide. Il se mit donc à chercher et chercher la fuite sans pour autant la trouver. La journée avançant, il décida de continuer son chemin. En se retournant il découvrit finalement la source du bruit: un petit arbre tout innocent et seul avec ses feuilles qui frétilaient au vent, toujours bien accrochées aux rameaux. « Mais pourquoi as-tu gardé tes feuilles toi ? » s'exclama notre jeune homme. Cette question allait lui trotter dans la tête pendant plusieurs années. Vous voulez la réponse ?

Vous avez sans doute remarqué que la plupart du temps seul les petits spécimens de hêtres gardent leur feuillage tout l'hiver, contrairement aux grands hêtres matures qui ne les gardent pas. Comment l'expliquer? Par l'exposition du haut feuillage aux vents intenses et soutenus de la canopée? Possible, mais peu probable! Les arbres et les végétaux en général ne laissent rien au hasard, leur comportement est issu d'une évolution lente et fastidieuse qui dure depuis des centaines d'années. Selon Michel Leboeuf, auteur du livre *Le Québec en miettes*, les jeunes hêtres à grandes feuilles garderaient leur feuillage tout l'hiver pour la bonne raison que ses bourgeons sont très solides et pointus: comme moyen de défense! Contre quoi? Les brouteurs de nos forêts. Grâce à son évolution le hêtre aurait décidé de garder ses feuilles durant l'hiver pour détourner l'attention des cervidés envers ses bourgeons. Brillant non? Plusieurs n'aiment pas le hêtre à grandes feuilles pour plusieurs raisons: envahisseur d'érablière, acidificateur de sol, etc. Il s'agit pourtant d'une merveille d'évolution végétale!



Saviez-vous que...
La Maison symphonique de Montréal est construite en majorité de bois de hêtre ?

Ce mal aimé de nos érablières offre pourtant plusieurs possibilités d'utilisation et de transformation de sa matière ligneuse: parquets, meubles, caisses, manches, divers articles en bois et bois de chauffage. On constate donc que ce grand délaissé de nos forêts pourrait facilement reprendre sa place et être redécouvert afin d'ouvrir de nouveaux horizons. Alors, on se réconcilie ?



Services forestiers
GÉLINAS
Ingénieur - conseil

Charles Gélinas,
Ingénieur forestier

386, rue de St-Jovite, bureau 3
Mont-Tremblant (Québec) J8E 2Z9

Cellulaire: 819 436-1689
Courriel: gelinas.ingf@gmail.com

www.gelinas-ingf.com

● Gestion d'interventions forestières en milieu récréatif et municipal

● Surveillance et contrôle de travaux forestiers (récolte et voirie)

● Aménagement forestier sur les forêts privées

MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER



Hélène Marcoux-Filion, ING.F.
CONSEILLÈRE FORESTIÈRE
ACCREDITÉE
819 660-3184

Le présent article fait suite à l'article « Le plan d'aménagement forestier: la porte d'entrée pour bénéficier de nombreux avantages » de Gaétan Lefebvre paru dans Action Forêt Automne 2017, toujours disponible sur le site Internet de l'Alliance.

Vous avez votre plan d'aménagement forestier et vous planifiez commencer les aménagements qui vous intéressent, le plan d'aménagement forestier est l'outil privilégié pour connaître votre forêt et les possibilités d'intervention sylvicoles. Il soulève souvent beaucoup de questionnements chez le propriétaire, puisqu'il a maintenant plus d'informations sur le potentiel de sa propriété. Débute alors une étape importante de réflexion qui permet d'ajuster vos orientations, objectifs et préoccupations.

➤ Comment puis-je concilier les interventions sylvicoles avec les divers usages connexes visés et les objectifs associés (faunique, acéricole, récréatif, agroforestier, accès à mon territoire, etc.).



- Ai-je besoin de récupérer de l'argent provenant de ma forêt ou je veux investir pour réaliser mes projets connexes ?
- Combien ça coûte faire cela et y a-t-il des aides financières que je peux obtenir ?
- Y a-t-il moyen de faire ceci en protégeant cela et avoir accès là-bas... ?
- Comment étaler les interventions dans le temps ?
- Quelle est la manière de faire la plus appropriée, faire ça moi-même ou faire réaliser par un entrepreneur ?
- Quel équipement serait le plus approprié ?
- Je ne pensais pas que certaines parties de mon boisé étaient en train de se détériorer. Ce secteur ne cadrerait pas dans mes priorités, en plus il n'y a pas d'accès....





Votre propriété forestière est un investissement important. Il est avisé de prendre le temps de bien préparer votre démarche qui a déjà bien débuté avec la confection de votre plan d'aménagement forestier. En allant chercher les informations manquantes, vos idées et vos motivations se préciseront et vous trouverez les solutions adaptées à vos projets. Votre conseiller forestier vous dirigera dans la préparation des diverses étapes.

Par exemple, si vous souhaitez avoir un chemin d'accès pour l'utilisation de votre propriété il y a plusieurs choses à regarder. La réalisation d'un bon chemin d'accès sur votre propriété représente un coût important. Avez-vous besoin d'un accès permanent pour des véhicules ou d'un sentier de VTT. Il est

souvent judicieux de réaliser les opérations forestières prévues à votre plan d'aménagement forestier pour financer ces frais. De plus, la présence d'un chemin d'accès à proximité de secteurs de récolte réduit les frais de débardage du bois, d'où une meilleure rentabilité des travaux de récolte, en même temps qu'une plus-value à la propriété.

Votre ingénieur forestier vous conseillera dans les étapes de mise en œuvre à réaliser :

- Évaluer votre projet, le cadre financier et les options pour atteindre vos objectifs
- Valider les réglementations à respecter
- Déterminer les limites des secteurs d'intervention visé et positionner le tracé des accès ou chemins projetés
- Préparer la demande de permis d'abattage d'arbre
- Réaliser des prescriptions sylvicoles et demandes d'aide financières dans le cadre des programmes disponibles :
 - Programme de mise en valeur des forêts privées
 - Programme de remboursement des taxes foncières des producteurs forestiers reconnus
 - Programme Faune-Forêt
 - Financière agricole
- Aider à la mise en marché des bois

Merci aux propriétaires fonciers!

Une contribution **essentielle** à la pérennité du réseau de sentiers motoneige...

33 000 km de pure beauté!

Pierre Tremblay | Administrateur Outaouais | pierre.tremblay@fcmq.qc.ca
514 252-3076 | 101-1027 boul. des Entreprises | Terrebonne, Québec J6Y 1V2



FCMQ
LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE
MOTONEIGISTES DU QUÉBEC

RÉPERTOIRE DES PRIX - MARS 2019

- Le répertoire des prix est établi en fonction des informations disponibles au moment de l'impression. Si une disparité existe entre les listes publiées et celles des usines ou scieries, ces dernières auront préséance.
- La **DIVISION NORD** est composée des municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle en plus des trois municipalités de la MRC des Laurentides, Labelle, La Minerve et La Conception. La **DIVISION SUD** est composée de toutes les autres municipalités du Plan conjoint.
- L'unité de mesure utilisée par les usines de sciage et de déroulage de notre région est le PMP qui est l'abréviation pour « Pied Mesure de Planche ». La table de calcul retenue pour déterminer le nombre de PMP dans un billot est la Table de Roy.
- Le coût de l'espace requis pour publier les tableaux est acquitté par les usines et les scieries concernées. Vous pouvez consulter la section « mise en marché » de notre site Internet apflo.ca pour toutes les listes de prix.

Il est très important de vous informer auprès de Maxime Desjardins avant de débiter vos travaux forestiers pour connaître la disponibilité des permis de livraison.

GROUPE CRÊTE

PERSONNE RESSOURCE :
Mme Geneviève Forget
 Tél. : 819 688-5550 poste 240
 Téléc. : 819 688-3583



USINE DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ
 1617, Route 117,
 Saint-Faustin-Lac-Carré
 (Québec) J0T 1J2

USINE DE CHERTSEY
 8227, Route 125, C.P. 300
 Chertsey (Québec) J0K 3K0

***Important besoin en volume, inventaire très bas**
Négociation présentement en cours, surveillez notre site Internet pour la nouvelle liste de prix.
Les prix affichés dans le tableau ci-bas sont les prix d'été 2018 à titre indicatif seulement.



GROUPES D'ESSENCES

Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte

	Longueurs	Diamètre au fin bout	Prix	
			Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Sapin	12 pi et 16 pi	4 po et plus	64,25 \$	63,75 \$
Épinette - Pin gris	12 pi et 16 pi	4 po et plus	69,75 \$	69,25 \$

Taux moyen de transport - Remorque standard : 15,25 \$ t.m.v • Remorque auto chargeur : 15,75 \$ t.m.v • Prélevé syndical : 2,15 \$ t.m.v.

Prix NET payé au producteur pour un mille pieds mesure de planche

	Longueurs	Diamètre au fin bout	Prix	
			Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Sapin Épinette Pin gris	16 pi	6 po et plus	335,17 \$	331,54 \$
	12 pi	6 po et plus	320,17 \$	316,54 \$
	12 pi et 16 pi	4 po et 5 po	270,17 \$	266,54 \$
	8 pi et 10 pi	4 po et plus	130,17 \$	126,54 \$

Taux moyen de transport - Remorque standard : 83 \$ mpmp • Remorque auto chargeur : 86,63 \$ mpmp • Prélevé syndical : 11,83 \$ mpmp



Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte

	Longueurs	Diamètre au fin bout	Prix	
			Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Sapin	12 pi et 16 pi	4 po et plus	64,75 \$	64,20 \$
Épinette - Pin gris	12 pi et 16 pi	4 po et plus	70,25 \$	69,70 \$

Taux moyen de transport - Remorque standard : 14,75 \$ t.m.v • Remorque auto chargeur : 15,30 \$ t.m.v • Prélevé syndical : 2,15 \$ t.m.v.

Prix NET payé au producteur pour un mille pieds mesure de planche

	Longueurs	Diamètre au fin bout	Prix	
			Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Sapin Épinette Pin gris	16 pi	6 po et plus	337,04 \$	334,02 \$
	12 pi	6 po et plus	322,04 \$	319,02 \$
	12 pi et 16 pi	4 po et 5 po	272,04 \$	269,02 \$
	8 pi et 10 pi	4 po et plus	132,04 \$	129,02 \$

Taux moyen de transport - Remorque standard : 81,13 \$ mpmp • Remorque auto chargeur : 84,15 \$ mpmp • Prélevé syndical : 11,83 \$ mpmp

SPECIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

- Surlongueur de 6 po ► Les extrémités de billots doivent être coupés perpendiculairement à l'axe ► Les nœuds doivent être rasés à l'effleurement du tronc
- Les billots doivent être droits ► Aucune fourche ► Aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes ► Aucun bois des champs ou renfermant des corps métalliques

RÉPERTOIRE DES PRIX - MARS 2019

FORTRESS CELLULOSE SPÉCIALISÉE

PERSONNE RESSOURCE:
M. Gilles Couturier • Tél. : 819 985-5071



USINE DE THURSO

451, rue Victoria
Thurso (Qc) J0X 3B0
www.fortresscell.ca

* Important besoin en volume,
inventaire très bas

En négociant pour la période débutant le 1^{er} avril 2019. Surveillez notre site Internet apflo.ca pour la nouvelle liste de prix.



GROUPES D'ESSENCES

Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte

Longueurs	Diamètre	Prix	
		Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Érable et hêtre	Minimum au fin bout de 4 po Maximum à la souche de 30 po	35,11 \$	32,96 \$
Frêne		31,40 \$	29,25 \$
Autres feuillus		31,28 \$	29,63 \$

**Minimum de 8 pi
Maximum de 24 pi**

Taux moyen de transport : Remorque standard : 20,10 \$ pour les Groupes Érable, hêtre et frêne 20,60 \$ pour le Groupe Autres feuillus

Remorque auto chargeur : 22,25 \$ pour tous les groupes d'essences. Prélevé syndical : 2,05 \$ pour les Groupes Érable et Frêne • 1,95 \$ pour le Groupe Autres feuillus



GROUPES D'ESSENCES

Prix USINE payé au producteur pour une tonne métrique verte

Longueurs	Diamètre	Prix
Érable et hêtre	Minimum au fin bout de 4 po Maximum à la souche de 30 po	51,71 \$
Frêne		48,01 \$
Chêne		45,47 \$
Autres feuillus		42,62 \$

**Minimum de 8 pi
Maximum de 24 pi**

Le taux de transport est calculé en fonction de la distance entre l'usine et votre municipalité/secteur.

Prélevé syndical : 2,05 \$ pour les Groupes Érable, Frêne et Chêne • 1,95 \$ pour le Groupe Autres feuillus

LOUISIANA PACIFIQUE CANADA LTÉE



DIVISION MANIWAKI

1012, ch. du Parc Industriel
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9

Prendre note que ces prix HIVER sont en vigueur jusqu'au 30 avril 2019

Une nouvelle liste de prix sera publiée au mois de mai sur notre site Internet apflo.ca



GROUPES D'ESSENCES

Prix NET (HIVER) au producteur pour un mètre cube solide

Tige en longueur	Tronçon de 10 pi 6 po	
	Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Tremble	33,82 \$	34,91 \$
Bouleau blanc et tilleul	33,82 \$	34,91 \$
Pin blanc, rouge et gris / mélèze	33,27 \$	34,36 \$

Taux moyen de transport : Tige en longueur 16,89 \$ (m³ solide) • Tronçon remorque standard 17,40 \$ (m³ solide) • Tronçon remorque auto-chargeur 19,21 \$ (m³ solide)

Prélevé syndical : 1,95 \$ (m³ solide)



GROUPES D'ESSENCES

Prix USINE (HIVER) au producteur pour un mètre cube solide

Tige en longueur	Tronçon de 10 pi 6 po
Tremble	50,71 \$
Bouleau blanc et tilleul	50,71 \$
Pin blanc, rouge et gris / mélèze	50,16 \$

Le taux de transport est calculé en fonction de la distance entre l'usine et votre municipalité/secteur. • Prélevé syndical : 1,95 \$ (m³ solide)

RÉPERTOIRE DES PRIX - MARS 2019



PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU

Prix été en vigueur du 1^{er} mai au 30 novembre 2019

200, chemin de Montcerf
Maniwaki (Québec) J9E 1A1
www.pfresolu.com

DIVISION NORD
HAUTES-LAURENTIDES

GROUPES D'ESSENCES

Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte (t.m.v.)

Bois en longueur	Diamètre minimum	Billots 10 pi 4 po		Diamètre minimum	
		Remorque standard	Remorque auto-chargeur		
Sapin	63,87 \$	Sciage: 4 po au fin bout Pâte: 3 po au fin bout 6 po au gros bout	68,62 \$	67,62 \$	Sciage: 4 po au fin bout Pâte: 3 po au fin bout
Épinette et pin gris	70,31 \$		75,08 \$	74,08 \$	

Taux moyen de transport : Bois en longueur : 15 \$ t.m.v. • Bois en billot remorque standard : 14,50 \$
Bois en billot remorque auto-chargeur : 15,50 \$ • Prélevé syndical : 2,15 \$ t.m.v.

DIVISION SUD
BASSES-LAURENTIDES
OUTAOUAIS

GROUPES D'ESSENCES

Prix USINE payé au producteur avant paiement du transport pour une t.m.v.

Bois en longueur	Diamètre minimum	Billots 10 pi 4 po		Diamètre minimum	
		Remorque standard	Remorque auto-chargeur		
Sapin	64,61 \$	Sciage: 4 po au fin bout Pâte: 3 po au fin bout 6 po au gros bout	67,61 \$	66,31 \$	Sciage: 4 po au fin bout Pâte: 3 po au fin bout
Épinette et pin gris	71,05 \$		74,07 \$	72,77 \$	

Taux moyen de transport : Bois en longueur : 14 \$ t.m.v. • Bois en billot remorque standard : 15,25 \$
Bois en billot remorque auto-chargeur : 16,55 \$ • Prélevé syndical : 2,15 \$ t.m.v.

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

POUR LES BILLOTS ▶ Surlongueur de 2 po ▶ Longueur maximum acceptée de 10 pi 6 po ▶ Tolérance de 10 % du volume pour les billots de 7-8-9 pi. POUR LE BOIS EN LONGUEUR ▶ Aucune bille enlevée dans la souche.

POUR LES DEUX TYPES ▶ Lors du transport, chaque chargement doit contenir une seule essence. Par contre, si il contient plusieurs essences différentes, celles-ci doivent être séparées et on doit détenir un permis de livraison pour chacune. ▶ Aucun corps étranger, aucune fourche, aucune encoche d'abattage ▶ Les noeuds et les branches coupées à ras le tronc ▶ Carie maximum de 1/3 du diamètre du gros bout ▶ Pas de bois des champs, ni de bois mort, chauffé ou endommagé par les insectes.

L'usine applique une tolérance de 10 % de bois hors norme au niveau de la qualité (au-delà de ce pourcentage le bois sera accepté et payé selon la norme de bois à pâte)

SCIERIE C. MEILLEUR ET FILS INC.

PERSONNE RESSOURCE :

Charles Meilleur
819 585-2432



6, chemin du rang no 7
Kiamika (Québec)
J0W 1G0

Tél. : 819 585-2432
Télééc. : 819 585-9037

GRUPE D'ESSENCE

SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

Cèdre	PREMIUM	Classe unique N° 1		
	Longueur de 12 pi 6 po (3,81 mètres)	Longueur de 12 pi 6 po (3,81 mètres)	Longueur de 10 pi 6 po (3,20 mètres)	Longueur de 8 pi 6 po (2,59 mètres)
	625 \$	575 \$	540 \$	460 \$
	Diamètre minimum de 12 pouces au fin bout. Aucune carie Aucune pourriture		Pour la longueur des billes, une marge d'erreur de plus ou moins 2 pouces sera tolérée. Dans tous les cas, un diamètre minimum de 6 pouces au fin bout, mesuré à l'intérieur de l'écorce, est exigé.	

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

Important :

- ▶ La courbure maximum acceptée sur une bille de 12 pieds est de 6 pouces
- ▶ La carie ne doit excéder 20 % sur les billes de 12 pieds
- ▶ Aucune carie sur les billes de 10 pi et 8 pi ▶ Aucune carie multiple ▶ Aucune fourche acceptée
- ▶ L'encoche d'abattage doit être enlevée ▶ Les noeuds et les branches doivent être coupés à ras le tronc
- ▶ Aucune tige morte, chauffée ou brûlée ▶ Aucun trou de pic-bois

Possibilité de livrer en longueur • frais de 75 \$ mpmp pour le tronçonnage

RÉPERTOIRE DES PRIX - MARS 2019

BOIS LA MINERVE INC.

Courriel : comptabilite@boislm.ca

PERSONNE RESSOURCE :

Bob Lachance 418 225-1063

Sébastien Bergeron 819 421-1986



Bois La Minerve

SCIERIE
819-274-2433



RENÉ BERNARD
MOULIN À SAUCONNEVILLE

15, chemin des Pionniers

La Minerve (Québec) J0T 1S0

Tél. : 819 274-2433

Télé. : 819 274-2437

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche (MESURE ROY)				
	Sélect	Prime	S1	S2	Bois longueur
Pin blanc Longueurs paires seulement	16 po et +, 4 f.c. Longueurs : 14-16 pi Pourriture et roulure acceptées. Billot droit	14 po et +, 2 f.c. Longueurs : 12-14-16 pi Diamètre nœuds sains acceptés : 2 po Diamètre des nœuds noirs acceptés : (pin knot) Roulure et pourriture acceptées Billot droit	10 po et +, 0 f.c. Longueurs : 12-14-16 pi Diamètre nœuds sains acceptés : 1 po pour billes de 10-11 po 2 po pour billes de 12 po et + Aucune roulure ou pourriture. Billot droit	8-9 po, 0 f.c. Longueurs : 8-10-12-14-16 pi 10 po et +, 0 f.c. Longueurs : 8-10 pi Diamètre nœuds sains acceptés : 3 po pour billes de 12 po et + Aucune roulure ou pourriture. Billot droit	14 po et +, 0 f.c. Longueurs : 18 à 28 pi Aucun noeu pourri Aucune restriction pour noeu sain <i>*Veuillez contacter l'usine, autorisation requise pour ce type de billots</i>
	740 \$	520 \$	470 \$	360 \$	600 \$
Pin rouge Longueurs paires seulement	S1		S2		
	12 po et +, 0 f.c. Longueurs : 10-12-16 pi Aucune roulure ou pourriture. Aucune bille de plantation. Billot droit		8 po et +, 0 f.c. Longueurs : 10-12-16 pi Aucune roulure ou pourriture. Aucune bille de plantation. Billot droit		
	325 \$		275 \$		
Pruche	S1		S2		Rejet
	10 po et +, 0 f.c. Longueurs : 12-16-18-20 pi (Aucun 14 pi) Surlongueur de 4 à 6 po. Aucune pourriture Les billes doivent être droites Aucune roulure ou pourriture		8 po et +, 0 f.c. Longueurs : 8-10-12-16 pi (Aucun 14 pi) Surlongueur de 4 à 6 po. Roulure acceptée sur 1 quartier ou centrée avec diamètre inférieur à 3 po Pourriture maximum de 3 po diamètre au centre		
	Nœuds et branches rasés au raz du tronc Aucune fourche ou encoche d'abattage, aucun nœuds pourris ou plus gros que 3 po,				
	400 \$		250 \$		110 \$
Peuplier Longueurs : 8-10-12 pi	Sélect	S1		S2	S3
	14 po et plus, 4 f.c.	12-13 po, 4 f.c. • 14 po et +, 3 f.c.		10-11 po, 4 f.c. • 12-13 po, 3 f.c.	9 po, 4 f.c. • 10 po et plus, 1 f.c.
	450 \$	390 \$		320 \$	250 \$
Tilleul Longueurs : 8-10-12 pi	14 po et plus, 4 f.c.	11 po et plus, 4 f.c. 12 po et plus, 3 f.c.		10 po et plus, 4 f.c. 11 po et +, 3 f.c. • 12 po et +, 2 f.c.	9 po et plus, 4 f.c. 10 po et plus, 2 f.c.
	450 \$	370 \$		300 \$	200 \$

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ESSENCES

- Surlongueur de 6 po ► Les branches et les nœuds doivent être coupés au ras du tronc ► Les billes doivent être droites, sans roulure, ni carie multiple
- Aucune tige morte, chauffée, brûlée, endommagée par les insectes ► Aucun bois des champs ► Aucun corps étrangers dans la bille ► Aucun trou sur le tronc.

BRANCHÉ SUR LA FORÊT !



850, rue Taché, Mont-Laurier



Centre de Formation
Professionnelle
Mont-Laurier

L'efficacité en formation ! cfpml.qc.ca

819 623.4111 • 1.866.314.4111

RÉPERTOIRE DES PRIX - MARS 2019

FORESPECT INC.

PERSONNES RESSOURCES :

Sébastien Paquette

Tél. : 819 426-3553, poste 225
Cell. : 819 712-1335

Robin Leggett

Tél. : 819 426-3553, poste 223
Cell. : 819 962-1112



FORESPECT INC
Transformation de bois franc
Quality Hardwood Lumber

*Besoin important en volume

768, Route 323
Namur (Québec)
J0W 1N0

Télécopieur
819 426-3704

Courriel :
s.paquette@forespect.ca

GROUPES D'ESSENCES (Species Group)	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche					
	Prime 14 po -15 po, 4 f.c. ou 16 po, 3 f.c.	Sélect 13 po et +, 3 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	S1 12 po et +, 2 f.c. 11 po, 4 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	S2 10 po - 11 po, 2 f.c. Ér. cœur 2/3 diam. 9 po, 4 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	S3 8 po - 9 po, 2 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	S4 non conforme
Chêne rouge (Red Oak)	950 \$	825 \$	625 \$	550 \$	425 \$	125 \$
Érable 1/3 cœur (Hard Maple)	1025 \$	825 \$	625 \$	525 \$	375 \$	125 \$
Érable (max. 1/2 cœur) (Maple)	750 \$	575 \$	475 \$	425 \$	300 \$	125 \$
Cerisier (Cherry)	750 \$	550 \$	425 \$	350 \$	200 \$	125 \$
Merisier (Yellow Birch)	800 \$	625 \$	425 \$	375 \$	300 \$	125 \$
Bouleau blanc (White Birch)**	650 \$	500 \$	425 \$	375 \$	250 \$	125 \$
Frêne blanc (White Ash)	700 \$	600 \$	450 \$	325 \$	225 \$	—
Tilleul (Basswood)	550 \$	450 \$	325 \$	200 \$	150 \$	—
Plaine (Soft Maple)	575 \$	475 \$	325 \$	225 \$	150 \$	—
Chêne blanc (White Oak)	500 \$	400 \$	300 \$	200 \$	150 \$	—
Peuplier (Poplar)	475 \$	425 \$	325 \$	225 \$	150 \$	—
Hêtre (Beech)	225 \$	225 \$	225 \$	150 \$	150 \$	—

N.B. Longueurs paires et impaires de 8 pi à 16 pi. Surlongueur de 4 po sur toutes les billes.

**Bouleau blanc : baisse de 1 grade / White birch : trace de fleck.

GROUPES D'ESSENCES (Species Group)	DÉROULAGE (9 pi 4 po) Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche		
	V1 14 po et +, 4 faces claires Bille de pied	V2 14 po et +, 3 faces claires 12 po -13 po, 4 f.c., Bille de pied	V3 11 po -12 po -13 po, 3 faces claires
Merisier & bouleau blanc (Yellow & White birch) Longueur 8 pi 6 po et 9 pi 6 po	1500 \$	1050 \$	800 \$
Érable à sucre (max. 1/3 cœur) (Sugar Maple) Longueur 8 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po	1650 \$	1200 \$	—



Alliance des
propriétaires forestiers

LAURENTIDES • OUTAOUAIS

De multiples services à votre disposition...

www.apflo.ca

SERVICE DE PAIE

Notre équipe administrative peut gérer pour vous le paiement fait à votre entrepreneur dans le cadre des travaux forestiers effectués sur votre lot.

ALERTES DE MISE EN MARCHÉ

Nous vous transmettons les informations importantes au sujet de la mise en marché régionale. Inscription aux alertes sur notre site Internet.

RÉPERTOIRE DES PRIX - MARS 2019

PRODUITS FORESTIERS LAURENTIENS

PERSONNE RESSOURCE :

Denis Loyer
Tél. : 819 275-7654
Cell. : 819 616-7828
pflaurentiens@hotmail.com

**590, montée Lac-Castor
Rivière-Rouge (Québec)
J0T 1T0**
Télé. : 819 275-3663



Produits Forestiers Laurentiens

SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Sélect	No 1	No 2	No 3	No 4
Peuplier faux-tremble	480 \$ 14 po et +, 4 f.c.	420 \$ 14 po et +, 3 f.c. 12-13 po +, 4 f.c.	330 \$ 10-11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.	230 \$ 9 po, 4 f.c. 10 po et +, 1 f.c.	160 \$ 8 po et 9 po, 1 f.c.
20 \$ ajouté pour chacune des classes pour le bois provenant de l'Outaouais *** Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi ***					
Tilleul	550 \$ 14 po et +, 4 f.c.	450 \$ 11 po et +, 4 f.c. 12 po et +, 3 f.c.	325 \$ 11 po et +, 3 f.c. 10 po et +, 4 f.c. 12 po et +, 2 f.c.	230 \$ 9 po et +, 4 f.c. 10 po et +, 2 f.c.	150 \$ 8 po et 9 po, 2 f.c.
Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi, 10 pi, 12 pi.					
Pin blanc	450 \$ 15 po et + 4 f.c.	380 \$ 12 po à 14 po, 4 f.c. 15 po et +, 3 f.c.	310 \$ 15 po et +, 2 f.c. 12 à 14 po et +, 3 f.c.	260 \$ 10 po et +	---
Pour obtenir les prix de la classe Sélect et No 1, les billots doivent être en mesure de 12 pi, 14 pi et 16 pi. Pour les classe No 2 et No 3 les longueurs de 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi. sont acceptées.					
Pruche	Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout. Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi. Les billots ayant 8 po et 9 po au fin bout seront payés au taux de 150 \$. Aucune roulure ni de nœud noir.				Un seul prix 325 \$
Mélèze	Un seul prix 325\$. Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout. Les billots ayant 8 po et 9 po au fin bout, avec 4 faces claires seront payés au taux de 150 \$. Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 po.				Un seul prix 325 \$

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ESSENCES

- Surlongeur de 6 po ► Aucune fourche ne sera acceptée ► Les extrémités des billots doivent être coupées perpendiculairement à l'axe
- Les branches et les nœuds doivent être coupés au ras du tronc ► Seulement les billots fraîchement coupés d'un arbre sain seront acceptés.

Taux moyen de transport : 56,08 \$ (mpmp) / Prélevé syndical : 6,25 \$ (mpmp)

TAUX DE TRANSPORT

Camions à remorque standard : 61,08 \$ (mpmp) ► Camions à remorque auto-chargeur : 66,50 \$ (mpmp)
Pour les producteurs de la DIVISION SUD, Un montant pour les frais de transport sera retenu sur votre revenu généré en fonction de la distance entre l'usine et votre municipalité/secteur.

Prélevé syndical :
Tremble - tilleul: 9,75 \$ (mpmp)
Pruche - pin - mélèze: 11,83 \$ (mpmp)

SERVICE D'UN CONSEILLER TERRAIN

M. Pierre Farley, technicien forestier d'expérience est à votre disposition pour une grande diversité de services et de conseils et ce gratuitement.

SITE INTERNET COMPLET

Beaucoup d'efforts sont faits pour que notre site Internet soit un carrefour d'informations pour les producteurs.

CALCULATEUR DE LA VALEUR DES BILLES DE SCIAGE ET DE DÉROULAGE

Vous trouverez sur notre site Internet, un outil de calcul qui vous permettra d'évaluer la valeur de votre bois de sciage et de déroulage. Utilisation simple et efficace.

**Action
Forêt** 
des Laurentides et de l'Outaouais

Notre revue est publiée 3 fois par année afin de vous informer des enjeux actuels de la forêt privée.

RÉPERTOIRE DES PRIX - MARS 2019

SCIERIE BONDU

PERSONNES RESSOURCES :

Michel Hamel

Tél. : 819 597-2481 • Cell. : 514 867-9214

michel.hamel@scieriebundu.ca

Daniel Quevillon

Tél. : 819 587-9790 poste 34 • Cell. : 819 660-4612



**SCIERIE
BONDU**

318, chemin H Bondu
Notre-Dame-de-Pontmain
(Québec) J0W 1S0

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche			
	Sélect 16 po et plus, 4 f.c.	S1 10-11 po – 4 f.c. 12 po et + 3 f.c.	S2 10 po et plus, 2 f.c.	S3 9 po et plus, 0 f.c.
Pin blanc	Longueurs de 12 pi -14 pi et 16 pi seulement		Longueurs de 10-12-14-16 pi	Longueurs de 8-10-12-14-16 pi
	1 nœud sain accepté Aucune pourriture Aucune courbure	10-11 po : 1 nœud sain accepté Maximum 10 % de pourriture - Aucune courbure 12 po et plus : Aucune limite de nœuds sains Maximum 30 % de pourriture Courbure max. de 2 po	Aucune limite de nœuds sains maximum de 50 % de pourriture courbure maximum de 2 po.	Aucune limite de nœuds sains Maximum de 50 % de pourriture Courbure maximum de 2 po
	715 \$	440 \$	330 \$	275 \$
Pin rouge Aucun pin rouge provenant de plantation sauf sur entente avec la scierie	S1 16 po et plus, 4 f.c.		S2 14 po et plus, 2 f.c.	S3 9 po et plus, 0 f.c.
	Longueurs de 12 pi - 14 pi et 16 pi seulement			Longueurs de 8 pi à 16 pi
	Aucun nœud Aucune pourriture Aucune courbure		Nœuds sains de 3 po et moins Maximum 30 % de pourriture Courbure maximum de 2 po	Nœuds sains tolérés Maximum de 50 % de pourriture Courbure maximum de 2 po
	500 \$		350 \$	275 \$

IMPORTANT : IL FAUT APPELER UN REPRÉSENTANT DE LA SCIERIE AVANT TOUTE LIVRAISON

PERSONNE RESSOURCE :

Jean-Paul Michaud

Cell. : 514 229-5614



SCIERIE CARRIÈRE LTÉE

525, boulevard de l'Aéroparc
Lachute (Québec) J8H 3R8

Tél. : 450 562-8578

Sans frais : 800 567-2647

Téléc. : 450 562-8570

www.scieriecarriere.com

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche					
	Prime 16 po +, 3 f.c. 14-15 po, 4 f.c.	S1 14-15 po, 3 f.c. 12-13 po, 4 f.c.	S2 12-13 po, 3 f.c. 11 po, 4 f.c.	S3 12 po +, 2 f.c. 11 po, 3 f.c. 10 po, 4 f.c.	S4 10-11 po, 2 f.c. 9 po, 3-4 f.c.	Pallet 10 po +, 1 f.c. 9 po, 2 f.c. 8 po, 3-4 f.c.
Érable 1/3 cœur	1 000 \$	850 \$	665 \$	500 \$	385 \$	250 \$
Érable 1/2 cœur	850 \$	665 \$	500 \$	385 \$	300 \$	225 \$
Érable régulier	500 \$	400 \$	350 \$	300 \$	175 \$	125 \$
Bouleau jaune - Cerisier	725 \$	625 \$	525 \$	400 \$	325 \$	250 \$
Bouleau blanc	550 \$	425 \$	325 \$	275 \$	200 \$	175 \$
Chêne rouge	800 \$	675 \$	600 \$	500 \$	450 \$	325 \$
Frêne blanc - Plaine	550 \$	450 \$	375 \$	300 \$	275 \$	225 \$
Peuplier - Tilleul	350 \$	300 \$	275 \$	225 \$	200 \$	125 \$
Autres feuillus	325 \$	300 \$	275 \$	250 \$	225 \$	150 \$

GROUPES D'ESSENCES	DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche			
	D1 16 po et + 4 f.c.	D2 14 po, 4 f.c.	D3 12 po et 13 po, 4 f.c.	D4 11 po, 4 f.c. <small>Bille de souche seulement</small>
Érable 1/3 cœur	1200 \$	1100 \$	950 \$	800 \$
Bouleau jaune	1450 \$	1150 \$	800 \$	600 \$
Bouleau blanc	800 \$	700 \$	600 \$	500 \$
Chêne rouge	850 \$	800 \$	675 \$	----

Longueurs : paires et impaires acceptées. **Sciage :** surlongueur de 4 po

RÉPERTOIRE DES PRIX - MARS 2019

FOREX DIVISION MONT-LAURIER

PERSONNES RESSOURCES :

Mathieu Vaillancourt
819 440-2700 poste 279

Joël Constantineau
819 440-2700 poste 244



701, rue Iberville
Mont-Laurier
(Québec) J9L 3W7
Tél.: 819 440-2700
Télééc. : 819 440-2010

Surveillez le site Internet
apflo.ca pour connaître
l'horaire de fin des réceptions.

***Possibilité de se déplacer pour conseil et validation
Important besoin pour le peuplier de déroulage**

SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Prime 14 po et +, 4 f.c. 16 po et +, 3 f.c.	Sélect 12-13 po, 4 f.c. 13-15 po, 3 f.c.	S1 11 po, 4 f.c. 12 po, 3 f.c. 13 po et +, 2 f.c.	S2 9 po, 4 f.c. 10-11 po, 3 f.c. 12 po, 2 f.c.	S3 8 po, 2 f.c. 9 po, 3 f.c. 10-11 po, 2 f.c.	S4 8 po, 0 f.c.
Érable à sucre 1/3 coeur	1025 \$	925 \$	625 \$	500 \$	350 \$	205 \$
Érable à sucre 1/2 coeur	925 \$	775 \$	600 \$	450 \$	325 \$	200 \$
Érable à sucre	610 \$	600 \$	450 \$	400 \$	315 \$	195 \$
Bouleau jaune	790 \$	620 \$	460 \$	360 \$	300 \$	195 \$
Bouleau blanc	635 \$	535 \$	390 \$	315 \$	265 \$	190 \$
Chêne	765 \$	725 \$	525 \$	500 \$	355 \$	325 \$
Frêne	410 \$	380 \$	305 \$	255 \$	230 \$	190 \$
Tilleul et autres	355 \$	355 \$	355 \$	205 \$	205 \$	190 \$

Les billots doivent être coupés en longueur paires et impaires, de 8 pieds jusqu'à 12 pieds. Surlongueur de 6 pouces.

DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Prime 14 po +, 4 f.c.	D1 12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.	D2 11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.	D3 10 po, 4 f.c.
Bouleau blanc	1 500 \$	1 045 \$	765 \$	535 \$
Bouleau jaune	1 500 \$	1 045 \$	765 \$	535 \$
Érable à sucre	1 550 \$	1 045 \$	765 \$	535 \$

DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

PEUPLIER

- ▶ Les billes doivent avoir un minimum de 10 pouces au fin bout, aucune face claire exigée
- ▶ Aucune limite pour les petits nœuds solides ayant ¾ de pouces et moins de diamètre
- ▶ Aucune limite pour les nœuds sains et solides ayant entre ¾ et 2 po de diamètre
- ▶ Maximum de 2 nœuds sains et solides ayant entre 2 po et 4 po de diamètre.
- ▶ Nous acceptons une fente droite d'une longueur maximale de 1 pied
- ▶ La flèche maximale est de 2 pouces
- ▶ Une carie centrée de 1 pouce maximum acceptée
- ▶ Les billes ne rencontrant pas ces spécifications ne seront pas payées.

**UNE SEULE CLASSE
(aucun liard accepté)**

410 \$ / mpmp

RÉPERTOIRE DES PRIX - MARS 2019

COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE

PERSONNE RESSOURCE :

Gaétan Bergeron

Tél. : 819 686-2043 • Cell. : 819 429-3368

www.commonwealthplywood.com



SCIERIE DE MONT-LAURIER

172, avenue du Moulin
Mont-Laurier (Québec)
J9L 3W1

Tél. : 819 623-2845

Télé. : 819 623-5979

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche				
	Prime 14-15 po, 4 f.c. 16 po, 3 f.c.	Sélect 12 po, 4 f.c. 13 po +, 3 f.c.	S1 10-11 po, 4 f.c. 12 po +, 2 f.c.	S2 9 po, 4 f.c. 10-11 po, 2 f.c.	S3 8 po, 4 f.c. 9 po +, 1 f.c. • 10 po +, 0 f.c.
Bouleau jaune	625 \$	550 \$	400 \$	325 \$	275 \$
Bouleau blanc	600 \$	500 \$	375 \$	300 \$	250 \$
Chêne rouge	900 \$	800 \$	575 \$	450 \$	375 \$
Érable à sucre 1/3 de cœur et moins	1000 \$	900 \$	600 \$	450 \$	325 \$
Érable à sucre entre 1/3 et 1/2	850 \$	600 \$	450 \$	375 \$	300 \$
Érable à sucre 1/2 de cœur et plus	650 \$	500 \$	375 \$	325 \$	275 \$
Frêne	400 \$	375 \$	300 \$	250 \$	225 \$
Tilleul	425 \$	375 \$	325 \$	250 \$	125 \$
	DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche				
	Prime 14 po +, 4 f.c.	No 1 12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.	No 2 11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.	No 3 10 po, 4 f.c. 11 po, 3 f.c. • 14 po, 2 f.c.	
Bouleau blanc	1425 \$	1025 \$	725 \$	525 \$	
Chêne rouge	1100 \$	900 \$	675 \$	550 \$	
Érable 1/3 cœur	1500 \$	1150 \$	900 \$	800 \$	
Bouleau jaune	1500 \$	1025 \$	725 \$	525 \$	
Tremble 8 pi 8 po	Une seule classe Mont-Laurier 400 \$ / Ste-Thérèse 425 \$				

STELLA-JONES

PERSONNE RESSOURCE :

M. Philippe Fredette

Tél. : 819 986-8998

Cell. : 819 664-0423

pfredette@stella-jones.com



www.stella-jones.com

USINE DE GATINEAU

426, ch. de Montréal Est
C.P. 2737 Gatineau (Québec)
J8M 1V6

USINE DE RIVIÈRE-ROUGE

2549, chemin Francisco
Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0

GROUPES D'ESSENCES	PRIX NET POUR POTEAUX NON-ÉCORCÉS			
	Mesure à 6 pieds de la souche en circonférence	Longueur du poteau en pied	Mesure au fin bout en circonférence	Prix du poteau (bord de route)
Pin rouge Pin gris	30 po à 36 po	32 pi	21 po	35 \$
	34 po à 42 po	37 pi	23 po	40 \$
	39 po à 46 po	42 pi	23 po	75 \$
	42 po à 48 po	47 pi	25 po	95 \$
	47 po à 53 po	52 pi	25 po	130 \$
	48 po à 54 po	57 pi	25 po	160 \$
	50 po à 56 po	62 pi	25 po	170 \$

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

► Aucune carie ou pourriture ► Aucune section morte sur le tronc ► Pas de coude ► Courbure légère acceptée

RÉPERTOIRE DES PRIX - MARS 2019

**LAUZON RESSOURCES
FORESTIÈRES**



175, rue Alexandre
Thurso (Québec) J0X 3B0
Télec. : 819 985-3029

PERSONNES RESSOURCES :

M. Christian Vézina
Tél. : 819 985-0600 poste 233
Cell. : 819 962-3417
christian.vezina@lauzonltd.com

M. Marc-Antoine Giroux
Tél. : 819 985-0600 poste 233
Cell. : 514-237-1690
marc-antoine.giroux@lauzonltd.com

www.lauzonltd.com
www.plancherslauzon.com
Facebook : Lauzon Foresterie

ACHAT DE CHÊNE ROUGE EN LONGUEUR

SPÉCIFICATIONS MINIMALES

- Diamètre minimal à la souche de 8"
- Nœuds acceptés mais ceux-ci doivent être rasés.
- Les billes contenant du métal ou des fourches ne seront pas payées.
- Découpe à l'équerre / pas de tiges brisées
- Arbres complets seulement (Bille de souche doit être présente).

**De 67 \$ à 85 \$
la tonne métrique verte**

* Visite terrain obligatoire avant livraison
Possibilité de tronçons améliorés sur demande

SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Prime 16 po et +, 3 f.c. 14-15 po, 4 f.c.	Sélect 14 po-15 po, 3 f.c.	# 1 14 po, 2 f.c. 11-13 po, 3 f.c.	# 2 10 po-13 po, 2 f.c.	# 3 (pallet) 8 po-14 po, 1 f.c.	# 4 (pallet) 8 po-14 po, 0 f.c.
Érable 1/2 cœur (Maple 1/2 heart)	915 \$	865 \$	775 \$	665 \$	500 \$	125 \$
Érable à sucre régulier (Regular Maple)	750 \$	650 \$	575 \$	490 \$	375 \$	125 \$
Chêne rouge (Red Oak)	850 \$	725 \$	500 \$	425 \$	410 \$	285 \$
Merisier (Yellow Birch)	725 \$	650 \$	525 \$	350 \$	275 \$	125 \$
Bouleau blanc (White Birch)	500 \$	425 \$	400 \$	350 \$	275 \$	125 \$
Plaine (Soft Maple)	---	300 \$	275 \$	250 \$	---	---
Tilleul (Basswood)	---	325 \$	275 \$	275 \$	---	---
Cerisier (Cherry)	---	400 \$	285 \$	285 \$	---	---
Hêtre	---	---	325 \$	325 \$	325 \$	---
GRADES	Sélect 12 po et +, 2 f.c.	# 1 9 po et +, 0,1 f.c.	BOIS FRAIS SEULEMENT. AUCUNE BILLE CHAUFFÉE NE SERA ACCEPTÉE. *Entre le 1 ^{er} avril et le 31 août, appeler l'acheteur avant de livrer*			
Frêne noir et blanc (Black & White Ash)	600 \$	350 \$				

Billes sciage acceptées

Longueur entre 7 pi et 12 pi avec surlongueur de 4 po minimum et un diamètre maximal de 28 po
Les billes excédant 12 pi 6 po de longueur seront payées comme des billes de 12 pi 6 po ces billes étant impossibles à transformer à la scierie de Lauzon.

DÉROULAGE (9 pi 4 po et 10 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	D1 14 po +, 4 f.c.	D2 12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.	D3 11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.
Érable à sucre (30% cœur max)	1600 \$	1200 \$	900 \$
Merisier (30% cœur max)	1550 \$	1100 \$	-
Bouleau blanc (White Birch)	1550 \$	1100 \$	-

SPÉCIFICATIONS DES BILLOTS

- ▶ Billes droites et fraîches ▶ Nœuds sains acceptés mais ceux-ci doivent être rasés
- ▶ Découpe à l'équerre - pas de tiges brisées ▶ Déductions appliquées pour les courbes, la pourriture, les cimes et les roulures
- ▶ Les billes de moins de 8 po (fin bout) et de plus de 28 po ne seront pas payées
- ▶ Les billes fendues, avec métal ou fourches, chauffées ou les billes d'érable avec des traces de chalumeaux seront rejetées.
- ▶ L'érable avec un cœur supérieur à 70 % sera dégradé de deux classes
- ▶ Liste de prix sujette à changement sans préavis

PAIEMENT RAPIDE GARANTI
Toutes les livraisons reçues
dans une semaine donnée seront
payées le vendredi de la
semaine suivante.

RÉPERTOIRE DES PRIX - MARS 2019



LE GROUPE MATRA

723, route 105
Bois-Franc (Qc) J9E 3A9

NOTES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec le représentant de l'usine avant d'entreprendre toute démarche:
M. Sylvain Dufour, (819) 430-8218.

Les prix sont sujets à changements sans préavis

LES ACHATS DE BOIS ONT LIEU TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche				
	Sélect	S1	S2	S3	S4
Pin blanc	16 po et plus, 4 f.c. Longueurs: 12 -14 -16 pi Aucun noeud accepté	14 po et plus, 3 f.c. Longueurs: 12 -14 -16 pi Noeuds sains rouges (2 po max.) Noeuds noirs sur 1 face (2 po max.)	10 po et plus Longueurs: 12 -14 -16 pi Noeuds sains rouges (3 po max.) Noeuds sains noirs (1 po max.)	8-9 po Longueurs: 8 à 16 pi 10 po et plus Longueurs: 8 à 10 pi Noeuds sains rouges (4 po max.) Noeuds sains noirs (3 po max.)	14 po et plus Longueurs: 18 à 28 pi Noeuds sains rouges (3 po max.) Noeuds sains noirs (3 po max.)
	725 \$	500 \$	410 \$	300 \$	570 \$
IMPORTANT : CONTACTEZ L'ACHETEUR AVANT DE PRODUIRE DES BILLES DE CLASSE S4					
Pin rouge	S1				
	10 po et plus Longueurs: 12 -14 -16 pi (80%) - 8 à 10 pi (20%) Noeuds sains rouges (3 po max.) • Aucun noeud noir				
275 \$					
Peuplier Tremble	Sélect	S1	S2	S3	
	14 po et plus, 4 f.c. Longueurs: 8 -10-12 -14 -16 pi	14 po et plus, 3 f.c. 12-13 po, 4 f.c. Longueurs: 8 -10-12 -14 -16 pi	10-11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c. Longueurs: 8 -10-12 -14 -16 pi	9 po, 4 f.c. 10 po et +, 1 f.c. Longueurs: 8 -10-12 -14 -16 pi	
475 \$	415 \$	315 \$	200 \$		

PERMIS DE LIVRAISON

Pour effectuer des voyages de bois dans les usines desservies par notre plan conjoint, il est obligatoire de détenir un permis de livraison. Il s'agit d'un document essentiel à avoir en main avant d'effectuer votre livraison, et qui est également nécessaire à l'Alliance afin de pouvoir traiter les paiements aux producteurs.

Il est obligatoire de contacter **Maxime Desjardins** au bureau de l'Alliance pour obtenir votre permis. Vous pouvez également compléter votre demande en ligne au www.apflo.ca et Maxime vous fera parvenir votre permis dans les plus brefs délais.

Nous vous suggérons de faire votre demande quelques jours à l'avance afin de vous assurer de recevoir votre permis de livraison à temps.

Sachez que pour faire une telle demande, votre lot doit d'abord être enregistré auprès de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais.

POUR INFORMATIONS ET POUR FAIRE UNE DEMANDE DE PERMIS :

MAXIME DESJARDINS
819 623-2228 poste 1
Maxime.Desjardins@apflo.ca
apflo.ca/demande-permis-de-livraison



LISTE DES TRANSPORTEURS

www.transporteursboisprive.ca



**Les Transporteurs
du bois privé
du Nord inc.**

ACTON VALE

Entreprises J.T.
José Timmons450 261-6912

BROWNSBURG-CHATHAM

Entreprise forestière
Carl Séguin 450 512-5275

FERME-NEUVE

Jean-Maurice Papineau 819 587-3360
Les Créations Madéro inc.
Mario Léonard..... 819 587-4575
Benôit Papineau..... 819 587-4736

GATINEAU

Bois de sciage J&N
Jimmy Charron.....819 665-2093
DEF transport
Mario Fréchette819 661-1158

GRACEFIELD

André Cousineau819 463-3262

GRENVILLE

Simard transport et filles
Luc Simard613 551-0087

GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

RLM Entreprise
Rémi Mallette.....613 677-4003

HUBERDEAU

Marco Prévost.....819 687-8514

KAZABAZUA

Douglas Picard..... 819 467-2965
Jason Gabie 819 962-2509

KIAMIKA

Yves Guénette..... 819 623-4961
Yan Léonard..... 819 585-3088

LABELLE

Daniel Bédard 819 686-2421

LAC-DES-ÉCORCES

Émile St-Pierre 819 440-9433
Gilles Pomerleau 819 585-2121
Transport MD
Marco Houle819 585-9410

LAC-DU-CERF

Roch Gougeon..... 819 597-4259

L'ANGE-GARDIEN

Transport HL Villeneuve
Hector Villeneuve.....819 281-5815

LA PÊCHE

Les entreprises forestières Mayer
Yvon Mayer819 456-2505

L'ASCENSION

Michel Doré.....819 275-7674
RRF Perrier inc.
Fernand Perrier.....819 275-2558

LOCHABER-OUEST

Robert Molloy.....819 986-8821

LOW

Foresterie Fran-Bo
René Charron819 422-3613

MANIWAKI

Hubert et fils
Simon Hubert819 441-0165

MONT-LAURIER

Transport Gaéтан Bertrand
Micheline Bertrand819 660-4729
Normand Brisebois819 623-6785
Les entreprises Brisebois et fils
Pascal Brisebois.....819 623-4006
Steve Dicaire819 623-6437
Transport SJS inc.
Lévis Diotte819 623-1599
Luc Filion819 440-4212
Transport SRF

Robert Fleurant819 623-3470

KM Transport

Keven Paquette819 440-4546

Alain Léonard819 623-5929

Lucien Léonard819 623-1902

André Mayer819 623-3407

Mielke et fils819 623-5639

Keven Paquette819 440-4546

Francis Piché819 440-9520

Loys Thomas819 623-1255

Patrice Turpin819 623-0634

Gestion Diotte et fils

Simon Diotte819 623-2997

PJ St-Louis

Paolo St-Louis819 623-3905

La Butte à bois

Roxane Grand'Maison819 623-5204

Fred Léonard819 440-2924

Pascal Bertrand819 440-7929

Martin Boisclair.....819 203-0710

Éric Poudrier.....819 623-9503

Keven Groulx819 499-1465

Service sanitaire Cloutier

Sylvain Vaillancourt819 623-5014

Zak Boucher-Lauzon819 660-1831

Alain Caron.....819 660-1294

Pierre Diotte819 623-3224

Sylvain Roussel819 499-0993

MONT-SAINT-MICHEL

Yan Lévesque 819 587-4076

Mario Houle 819 587-3306

MONT-TREMBLANT

Jody Miller819 429-4059

Georges Provost.....819 425-8274

Daniel Perreault819 425-5995

NAMUR

H. Leggett et fils 2000 inc.
Robin Leggett 819 426-3553

NOMININGUE

Jean-Guy Bruneau..... 819 278-4455
Gabriel Varennes..... 819 278-7057

NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN

Louis-Marcel Caron.....819 767-2557

NOTRE-DAME-DU-LAUS

Transport NDL
Rémi St-Louis 819 767-2019
Entreprise Gougeon et frère
Jean-Claude Gougeon.....819 767-2630

RIVIÈRE-ROUGE

Entreprise Martin Gareau
Martin Gareau819 275-3987
Marcel Gareau819 275-7970
Sylvain Perrier819 278-5888
Nicolas Gargantini819 278-7108
Jocelyne Lacasse819 275-7742
Jean Houle..... 819 275-1464
Narcisse Gargantini et fils excavation
Pierre Gargantini.....819 275-2345

SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ÎLES

Les entreprises d'excavation Gaéтан Diotte
Gaéтан Diotte819 597-4076
Les entreprises forestières Lac-des-Îles
Jude Diotte819 597-2671
Daniel Filion819 597-4269
Miguel Diotte819 597-2603
Yannick Diotte.....819 597-4156

SAINT-ANDRÉ-AVELLIN

Service de coupe GR
Stéphane Rheault819 775-0986
Michel Leduc.....819 983-7717
Pascal Lalonde819 983-1939
Transport FRD Legault
Benôit Trudeau819 983-1260

SAINTE-ANNE-DU-LAC

Laurier Lévesque.....819 586-2433

SAINT-JÉRÔME

Contracteur forestier Alain Lahaie
Alain Lahaie450 304-3300

VAL-DES-MONTS

Les équipements Alain Miron
Alain Miron.....819 457-4955
Jérôme Sarrazin 819 457-9595
Bruno Miron 819 457-1468

* LISTE EN VIGUEUR
DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2019

En vertu du Règlement no 8084, adopté par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec le 13 juillet 2004, votre transporteur a l'obligation de payer une contribution annuelle de base de 230 \$ à notre association. Nous vous conseillons de choisir un transporteur déjà membre avant le choix de tout autre transporteur.

C.P. 12, succursale Val-Barrette, Lac-des-Écorces J0W 1Y0 • 819.585.3081



TRACTION
PIÈCES • VÉHICULES LOURDS

NAPA
PIÈCES D'AUTO

NAPA
PIÈCES D'AUTO

► **Boyaux hydrauliques de marque Gates**
► **Huiles et lubrifiants** ► **Outillage**
► **Câbles étrangleurs pour débusqueuse**

CARREFOUR INDUSTRIEL-LDG-NAPA INC.
1280, boul. A.-Paquette, Mont-Laurier (Québec) J9L 1M7
Tél. : 819.623.6636
Télééc. : 819.623.6638



Services Bioforêt
Marc-André Hinse
ing.f.

**NOUVEAU SERVICE
IMAGERIE PAR DRONE**

**FORESTERIE - TRAVAUX SYLVICOLES - GÉOMATIQUE
FAUNE - RÉCRÉOTOURISME
PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER**

Marc-André Hinse, ingénieur forestier, est accrédité par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides pour la livraison du programme de soutien aux propriétaires privés de lots boisés.

14, route 309 nord,
Ferme-Neuve, Qc, J0W 1C0
(819) 587-9790

www.servicesbioforet.ca

Hélène Marcoux-Filion
 **Ingénieure Forestière**

240, mtée Plouffe Nord, C.P. 15, Lac-des-Écorces (Qc) J0W 1H0
Tél. : 819 660-3184 • Courriel : h.marcoux-filion@outlook.com

Conseillère en aménagement multiressource de forêt privée (projets forestiers, acéricoles et fauniques)

Agent de livraison accrédité pour tous les programmes d'aide financière liés à la forêt privée

► **Services**

- services conseil personnalisés
- plan d'aménagement forestier et prescriptions sylvicoles
- demandes d'aide financière
- planification et suivi de travaux
- attestation de potentiel d'érablière pour demande de contingent acéricole

► **Œuvrant dans le domaine depuis 1985.**

► **Territoire desservi:** Hautes-Laurentides

NORTRAX
www.nortrax.com




JOHN DEERE

VENTE - PIÈCES - SERVICE

ÉQUIPEMENT
INDUSTRIEL - FORESTIER - CONSTRUCTION - UTILITÉ

Mont-Laurier 1 800-567-4569